

CONSEIL MUNICIPAL DE OISLY

Séance du 7.07.2014

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie

1- **TRAVAUX BATIMENTS SCOLAIRES**

Le choix des entreprises pour les travaux de réhabilitation des deux classes a été fait. La signature des marchés sera réalisée le vendredi 11 juillet 2014 à la mairie, pour un début des travaux mi juillet 2014.

2- **RENTREE SCOLAIRE 2014/2015**

Organisation des lieux pendant les travaux de réhabilitation des deux classes:

Classe 1 : cantine,
Classe 2 : 1ère partie du préau
Garderie 2^{ème} partie du préau
Cantine : salle de réunion de la salle des fêtes et cuisine de la salle des fêtes.
Temps d'Activité Périscolaire : salle des fêtes lundi et jeudi après midi 15 h à 16 h 30.

Tarifs cantine scolaire à la rentrée 2014

Repas enfant 3.00 euros

Repas adulte 4.90 euros

Collation annuelle 23.00 euros

Acquisition de matériel pour la cantine

1 congélateur

1 réfrigérateur

Vaisselle

3- **EMPRUNT ET LIGNE DE TRESORERIE**

Comme inscrit au budget, un emprunt de 70 000 euros sera contracté sur le budget assainissement
Si nécessaire, une ligne de trésorerie de 40 000 euros sera ouverte sur le budget principal.

4- **MOTION DE SOUTIEN A L'AMF**

Les conseillers municipaux ont délibéré afin d'apporter leur soutien à l'AMF pour le réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat et l'arrêt des transferts de charges.

5- **LOCAL COMMUNAL A LOUER**

Suite au départ de la commune de la société ADM Thénault Lemarié, le local communal situé Clos de la croix Bedin sera libre à la location fin 2014.

6- **CIMETIERE**

Les travaux réalisés par l'employé communal et l'adjoint en charge de la voirie concernant l'accès au cimetière se terminent. L'aménagement du site cinéraire sera réalisé au cours du deuxième semestre 2014.

7- **ORGANISATION FETES COMMUNALES**

14 juillet – 3 août et 6 septembre ; informations distribuées aux administrés et affichées en mairie.

Le Maire,
Chantal MARDON

